



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 4 décembre 2007 au 17 juin 2020

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2007-11

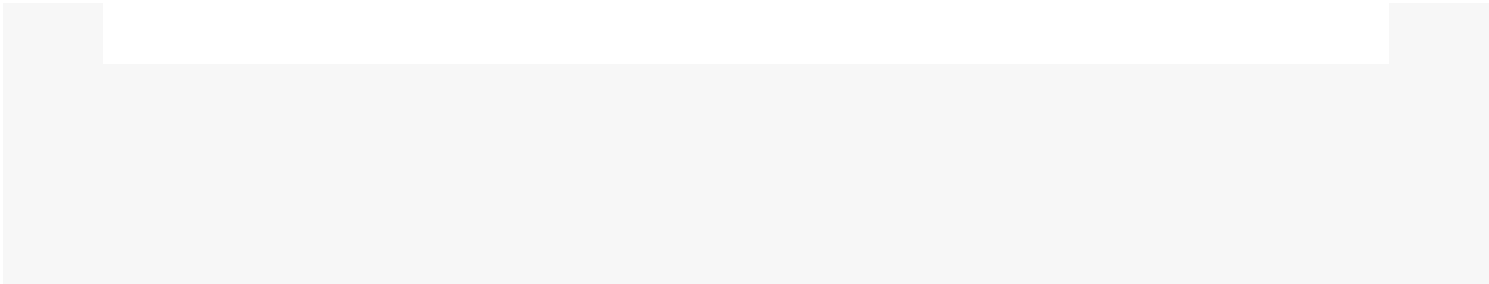
Augmentations de capital par voie d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions (BSA), succédanés du droit préférentiel de souscription (DPS)

Version consultée[↓ Télécharger la doctrine](#)

Textes de référence

- [Article L. 228-91 du code de commerce](#)
- [Article L. 225-132 du code de commerce](#)
- [Article L. 225-134 du code de commerce](#)
- [Article 213-2 du règlement général](#)





Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

